

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : étendard de N.-D. de Lourdes ; prochains béatifications ; fondations de Léon XIII ; les loges maçonniques et la question romaine. — CHRONIQUE DIOCESAINE : conférence de M. l'abbé Bruchési à l'Université Laval. — LETTRE DU R. P. DUPIN, O.M.I.,



SOMMAIRE

A MGR I. CLUT.—LA SITUATION DU PAPE. —NOUVELLES RELIGIEUSES : suppression sur le budget des cultes en France ; mort du cardinal T. Martinelli ; la Hiérarchie catholique ; le Code pénal italien. — LA SŒUR BÉATRICE (légende). — PRIERS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

8 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
VM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincet, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	22	AVRIL	—St. J. Bte à Montréal.
MARDI,	24	"	—St-Hermas.
JEUDI,	26	"	—T. S. Rédempteur.
SAMEDI,	28	"	—Côte St-Paul à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	22	AVRIL	—3 Pdq. PATRON. S. Jos., d. 2 cl. ors blancs. <i>Annnonce de la Saint-Marc.</i>
Lundi,	23	"	—S. Georges, M., sem., ornements rouges.
Mardi,	24	"	—S. Fidèle de Sigm., M., d., ors rouges.
Mercredi,	25	"	—S. MARC EVANG., doub. 2 cl., ors rouges.
Jeudi,	26	"	—N. D. B. Conseil, d. m., ornements blancs
Vendredi,	27	"	—SS. Clet et Marcell., PP. MM. s., ors rouges.
Samedi,	28	"	—S. Paul de la Croix, C., d., ors blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Mercredi 25, procession des litanies majeures et grand'messe à 8½.

Confirmation. Jeudi au Mont Sainte-Marie et au couvent de Lachine.

Dimanche 22.—Fête du titulaire de l'église paroissiale du Patronage de Saint-Joseph, solennité de ceux de Saint-Anicet et Saint-Zotique.

ROME.

L'étendard de Notre-Dame de Lourdes.— Au moment où la France est aux pieds du Souverain-Pontife, représentée par des pèlerins de tous ses diocèses, nous croyons intéressant pour nos lecteurs de donner la description d'un des étendards qui seront offerts au Saint-Père. C'est celui de Notre-Dame de Lourdes.

La face principale représente la Vierge de la Grotte telle que la vit Bernadette ; un riche chapelet forme autour de l'image le plus gracieux encadrement. Les quatre angles de l'étendard sont occupés par autant de médaillons qui rappellent quatre sanctuaires de France, dédiés à la sainte Vierge : Notre-Dame de Chartres ; Notre-Dame de Paris ; Notre-Dame de Fourvière ; Notre-Dame de la Garde.

Le revers forme une sorte de tryptique, composé de trois arcatures. Dans celle du milieu, on voit le Pape sur son trône, accueillant la France agenouillée, qui lui présente un parchemin sur lequel sont figurés le Sacré-Cœur de Jésus, une croix portée sur un bateau, et un chapelet, afin de rappeler par ces divers symboles la dévotion au Sacré-Cœur, celle du Rosaire et la Propagation de la Foi. Notre-Dame de Lourdes est représentée au-dessus, comme assistant à cette scène. Les deux autres arcatures portent sainte Clotilde, Charlemagne, saint Louis et Jeanne-d'Arc, peints de profil sur fond d'or dans le genre des peintures de Flandrin, et regardant la scène centrale à laquelle ils s'associent.

Voici quelle est l'inscription :

Lourdes et la France au Pape du Rosaire.

Avril 1888.

Les clefs symboliques offertes à Léon XIII.— A l'issue de l'audience solennelle du 3 mars dernier, dans laquelle le Sacré-Collège a présenté ses vœux au Souverain-Pontife, le cardinal Parocchi a offert au Saint-Père le don collectif des clergés régulier et séculier de Rome. Ce don consiste en deux clefs emblématiques, l'une d'or, l'autre d'argent, d'un grand poids et longues de 37 centimètres. Le sens figuratif de ce merveilleux objet d'art est : *La paix éternelle et la paix temporelle assurées par la puissance des clefs.*

La clef d'or est celle qui ouvre le temple de la paix éternelle, la clef d'argent celle qui ouvre le temple de la paix temporelle, et deux bas-reliefs de l'ornementation représentent Léon XIII se servant de ces clefs pour ouvrir les deux temples. Sur le sommet de la poignée de chaque clef, l'ange de la paix est assis sur le globe terrestre, il tient en main un rameau d'olivier ; sur la clef d'or, il élève ce rameau vers le ciel ; sur la clef d'argent, il le dépose sur la terre. Sur la première, on voit un groupe représentant Jésus-Christ qui remet les clefs à Pierre ; sur la seconde est

un autre groupe de Pierre transmettant les clefs à Léon XIII. Enfin, le long du fût de la clef d'or, sont représentées la Foi, l'Espérance et les sacrements qui conduisent à la Paix éternelle ; sur la clef d'argent, la Justice, la Charité et les Commandements, sources de la Paix temporelle.

Prochaines béatifications.—Outre les six béatifications qui ont eu lieu en février, on annonce comme prochaines celles de plusieurs serviteurs de Dieu dont l'héroïcité des vertus a été déjà proclamée et pour lesquels il ne manque plus que le dernier examen sur l'authenticité des miracles.

Ce sont : le vénérable P. Avila, espagnol ; le vénérable Grassi, de l'Oratoire ; le vénérable Perboyre, français, de la congrégation des Missions ; le vénérable Ancina, évêque de Saluces, de l'Oratoire ; le vénérable Chanel, Mariste français, martyrisé dans l'Océanie, et le vénérable Pirotti, des Ecoles Pies.

On espère que ces béatifications pourront avoir lieu avant la fin de l'année jubilaire.

Les fondations de Léon XIII.—L'*Osservatore Romano*, passant en revue les largesses faites par le Saint-Père à l'occasion de son Jubilé, cite les fondations suivantes :

“Sa Sainteté Léon XIII, par billet de sa main, a fondé trois bourses entières au séminaire d'Anagni, et, à Segni, il a assuré par dotation, l'existence d'une école récemment ouverte pour les filles pauvres.— Léon XIII a envoyé à l'archevêque de Pérouse, son ancien diocèse, une somme de 10,000 francs, destinée, en partie, à secourir les pauvres religieuses ; en partie, à venir en aide aux familles qui sont dans la misère.—A Carpineto, son pays natal, après avoir doté la ville d'une distribution d'eau amenée des montagnes voisines et dont l'inauguration a eu lieu le jour même de son Jubilé, Léon XIII a fait répartir deux cents lits aux pauvres des quatre paroisses que comprend la ville.

Curieuse offrande au Saint-Père.—Une des plus curieuses offrandes qu'ait reçues N. S. P. le Pape, à l'occasion de son Jubilé, c'est la photographie d'un Indien de Californie, âgé de cent quarante ans, qui envoie ses félicitations au Souverain-Pontife, et lui fait humblement savoir qu'il prie tous les jours pour la conservation et le triomphe de Sa Sainteté. Cette photographie a été présentée au Saint-Père, le vendredi 3 février, dans l'audience accordée aux élèves de la Propagande et aux missionnaires des différentes parties du monde.

Un buste de Jean Paléologue.—Le musée Borgia de la Propagande vient de s'enrichir d'un objet d'art d'une grande valeur historique. Il s'agit du buste en bronze, de grandeur presque naturelle, de Jean Paléologue, le dernier empereur d'Orient, qui,

à a veille presque de la chute de l'empire grec, fit une adhésion publique et solennelle au Saint-Siège et professa l'union catholique au concile de Florence.

Les Loges maçonniques et la question romaine — En même temps qu'il destitue les syndics coupables d'avoir signé la pétition en faveur de l'indépendance du Pape, M. Crispi fait travailler activement à l'adoption du nouveau Code pénal, dans lequel sont comprises des mesures draconiennes, jusqu'aux travaux forcés à perpétuité, contre quiconque, ecclésiastique ou laïque, se permettrait, désormais, dans la libre Italie, de revendiquer les droits du Saint-Siège à sa pleine et réelle indépendance.

Comme tous les moyens paraissent bons pour arriver au but qu'on se propose, le gouvernement se laisse seconder dans cette œuvre par la franc-maçonnerie. Le grand-maître des loges italiennes vient d'adresser à toutes ces loges une circulaire pour leur indiquer la manière dont ils doivent combattre le pétitionnement et s'employer à le faire avorter. Le document est aussi curieux qu'instructif, et c'est pourquoi nous en publions les parties essentielles :

“ L'infâme pétition court par les mains de millions d'Italiens, sans qu'il soit possible de l'empêcher conformément aux lois existantes. Sans doute la majorité des députés étant composée de frères, la pétition sera rejetée avec le plus grand mépris ; mais il restera toujours le scandale d'une fin de non-recevoir donnée à ceux qui l'ont signée sur la foi d'un droit reconnu. Il est donc nécessaire d'enlever toute importance et toute valeur aux signatures, qui ont déjà été apposées à la pétition ou qui doivent l'être encore.

“ Pour atteindre ce double but, nous devons d'abord seconder le gouvernement qui essaye sagement d'étouffer en avertissant les fonctionnaires publics de surveiller le mode et la provenance des dites signatures ; en répandant le bruit qu'on punira avec sévérité ceux qui adhéreront à la pétition ; en ordonnant aux gendarmes de faire des visites domiciliaires très minutieuses et de donner à entendre dans leurs perquisitions qu'il s'agit de découvrir un crime, afin de répandre la terreur dans le public ; en excitant les journaux du pays, fidèles à la cause de la liberté, à répandre de fausses alarmes et à donner aux faits la couleur nécessaire pour déterminer dans l'opinion un mouvement contraire à la pétition ; en invitant les personnes influentes de toutes les villes, villages et bourgades, à persuader aux habitants, pour les empêcher de signer, qu'il s'agit de la ruine de la patrie, qu'ils compromettent leurs intérêts dans une guerre civile, qu'on appellerait dans notre pays l'étranger, afin qu'il remette le pouvoir aux mains des prêtres, lesquels rentreront en possession de leurs biens et imposeront des charges énormes, amèneront la misère et le choléra, et feront revivre l'inquisition avec ses chaînes, ses

fers, ses prisons et ses horreurs. Ces moyens sont certainement efficaces pour que la pétition demeure sans signatures.

“ Néanmoins, eu égard aux conditions spéciales de chaque pays, il faudra employer les moyens les mieux adaptés. Dans certaines régions, on produira un très bon effet en disant que les signataires seront contraints de changer de domicile ; dans d'autres, qu'ils perdront leurs droits civils, et dans quelques circonscriptions, que le gouvernement accordera une belle gratification à ceux qui ne signeront pas.

“ Là où il y aurait déjà des signatures recueillies, il est nécessaire de proclamer que les signataires sont incapables de savoir ce qu'ils ont signé, qu'ils ont été contraints par le curé, et que parmi eux on trouve des femmes, des petits enfants, des individus ne sachant ni lire ni écrire.

“ Nous croyons que, parmi quelques populations, pour discréditer la pétition, il sera bon de trouver un homme d'une honnêteté et d'un libéralisme reconnus et de l'induire à signer, afin qu' aussitôt après il désavoue la chose, en déclarant dans les journaux libéraux que sa signature a été donnée inconsciemment, par surprise ou par violence.

“ Les signatures ainsi empêchées ou discréditées, la pétition sera couverte de ridicule et dénoncée comme l'œuvre de la surprise, obtenue parmi les imbéciles et les ignorants ; le Parlement pourra la rejeter dédaigneusement, sans que personne trouve la légalité blessée, ni la constitution lésée, ni le droit des signatures violé. De cette façon, il sera facile de lancer contre le cléricisme l'accusation non seulement de vouloir favoriser l'agitation et le trouble, mais encore de tromper le peuple.

“ Telles sont les instructions que le Vén. Log. communique à ses F. dispersés en Italie, à cause de l'influence croissante que la Papauté va acquérant, grâce aux superstitieuses démonstrations du Jubilé.”

Ce document est traduit de l'*Eco del Clero* par les *Etudes* que publient les Pères de la Compagnie de Jésus.

CHRONIQUE DIOCESAINE.

M. l'abbé T. Thibodeau, curé de Sainte-Agathe, décédé le 16 courant, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, P^{RE},
Chancelier.

Université Laval.

Leçon de M. l'abbé Bruchési.—Attributs de la vraie religion.—Sommaire.

La Bible raconte que Dieu, apparaissant à Moïse, lui dit : “ Je t'enverrai vers Pharaon, afin que tu retires mon peuple de

l'Égypte." Et Moïse, sentant sa faiblesse répondit : " Ils ne me croiront point, ils n'écouteront pas ma voix, mais ils diront : Non, le Seigneur ne t'est pas apparu." Alors Dieu fit faire des prodiges à son serviteur et lui en indiqua un troisième en disant : " Tu les répéteras devant mon peuple." Et Moïse exécuta l'ordre du Seigneur, le peuple crut à sa parole et adora Dieu.

N'est-ce pas la marche régulière et logique des choses ?

Si Dieu parle, l'homme est en droit de lui demander des signes auxquels se reconnaisse sa parole divine.

Il a parlé et sa religion existe sur la terre. Où est-elle et à quels attributs la distinguerons-nous des religions fausses ?

La raison, le bon sens vont répondre.

Distinguons deux sortes d'attributs : les *négatifs* et les *positifs*.

Par les premiers, nous entendons ces notes dont la seule présence suffit pour nous faire dire d'une religion : elle n'est pas de Dieu. Telles seraient l'*absurdité* de la doctrine, l'*immoralité* des préceptes, l'*indignité* manifeste du prétendu fondateur.

Les attributs positifs sont ceux qui démontrent la vérité de la religion, et nous les divisons en *intrinsèques* et *extrinsèques*.

Les premiers sont inhérents à la religion elle-même et se résument dans son excellence : ils sont de tous les temps et de tous les lieux. C'est 1o. l'absence de toute contradiction, de toute superstition, de toute immoralité. Cette note, qui pourrait paraître simplement négative, a par elle seule une grande force probante, comme l'observe Suarez, si l'on tient bien compte des faiblesses de l'esprit humain et des facilités où il est de s'égarer : quelle œuvre irrépréhensible pourrait-il se vanter de produire ?

2o. La vraie religion doit répondre à toutes les légitimes questions de notre intelligence, à toutes les nobles aspirations de notre cœur. Pour cela, elle doit se prétendre *infaillible* et pouvoir démontrer son infaillibilité. Une religion qui avouerait sa possibilité d'errer, ne serait plus qu'une opinion ou une hypothèse. Or la vérité est immuable et éternelle.

3o. La religion véritable se distinguera de plus entre toutes les autres religions par ses effets, c'est-à-dire par les œuvres qu'elle enfantera, par les sublimes vertus qu'elle commandera et qu'elle donnera la force d'accomplir. C'est l'argument si éloquemment développé par Lacordaire dans ses admirables conférences sur les *vertus réservées* : l'humilité, la chasteté, la charité.

La religion qui réunit ces attributs, porte l'empreinte de la vérité ; ou bien il faut dire qu'il n'y a point de vérité ici-bas.

Mais quelle que soit la valeur de ces preuves, les apologistes anciens les ont moins employés que les apologistes modernes. Ceux-là ont insisté surtout sur l'argument des *notes extrinsèques* ; le *miracle* et la *prophétie*. D'où cette parole de Chateaubriand : " On a prouvé jusqu'ici que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu ; il faut prouver qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent,

Il n'est pas nécessaire de faire une thèse pour démontrer la possibilité du miracle. L'incrédulité moderne semble avoir renoncé aux objections tirées de l'immortalité de Dieu ou de la nécessité des lois naturelles. "Ce n'est point par un raisonnement *a priori*, dit Renan dans la préface de son *Ecclesiaste*, que nous repoussons le miracle : c'est par un raisonnement critique ou historique. Nous prouverons sans peine qu'il n'arrive pas de miracles au dix-neuvième siècle. Mais les témoignages qui établissent les prétendus miracles du dix-huitième, du dix-septième, du seizième siècles ou bien ceux du moyen-âge sont plus faibles encore et on en peut dire autant des siècles antérieurs, car plus on s'éloigne, plus la preuve d'un fait surnaturel devient difficile à fournir."

Or lo le miracle peut être constaté par tout le monde et toujours, puisqu'il n'est au fond qu'une série de faits naturels observables comme tous les autres faits, mais dont le lien seul échappe à la puissance humaine. Est-il plus difficile de constater la guérison d'un aveugle ou la résurrection d'un mort que le lever du soleil ?

2o. Le miracle a des caractères et il est produit d'une manière qui permet de le distinguer des prodiges de la science...

Or le miracle, — et nous devons dire la même chose de la prophétie qui se rattache à lui, — le miracle ne peut être que l'œuvre de Dieu, auteur de la nature : il sera par conséquent la marque authentique, indéniable de la vérité.

Quelle religion peut seule revendiquer ces prérogatives ? Ce sera le sujet de la prochaine leçon.

Jeudi, 19 avril, conférence ^{***} de M. l'abbé Desmazures, sur l'*Égypte*.

**Lettre du R. P. Dupire, O. M. I. à Mgr I. Clut, O. M. I.,
Eveque d'Arindèle.**

Mission Saint-Joseph, 12 décembre 1887.

Monseigneur et Révérendissime Père,

Vous devez vous étonner de ne pas recevoir de mes lettres, et cela se comprend. Voilà près de 15 mois, depuis le passage de Votre Grandeur à Saint-Joseph. Depuis lors, bien des occasions d'écrire se sont offertes et si je n'en ai pas profité, c'est que, l'hiver dernier, je ne savais où vous adresser ma lettre, et, depuis le printemps jusqu'aujourd'hui, j'ai été tellement occupé que j'ai été dans l'impossibilité d'écrire à qui que ce fût. Votre Grandeur voudra donc m'excuser si je viens un peu tard lui donner des nouvelles de la mission Saint-Joseph. Rien de particulier pour l'hiver dernier ; au spirituel et au temporel, tout à marché,

sinon à souhait, du moins d'une manière satisfaisante. Le bon P. Joussard a passé l'hiver à Saint-Isidore avec le frère Josseau. Le R. Père a dû vous dire tout ce qui regarde sa mission, je n'ai pas à en parler ici ; quant à moi, je suis resté à Saint-Joseph, exerçant mon zèle, en compagnie du frère Larue, qui a reçu son obédience pour cette mission. Dès la débâcle des glaces, juste au moment où je me disposais à répondre à la lettre que Votre Grandeur a pris la peine de m'écrire de Montréal, tous les Indiens qui, en mars et en avril, s'étaient succédé à ma mission, et parlant m'avaient très occupé, me revinrent presque affolés de peur et m'ont littéralement assiégé durant deux mois et demi. Votre Grandeur sait qu'il faut peu de chose pour effaroucher les *braves* enfants de la forêt : cette fois, le sujet de leur crainte était la coqueluche qui malmenait fort les enfants. Les Indiens s'imaginaient que c'en était fait de leur nation, comme ils disent aux orgneils, en parlant de leur *belle race*, et de fait ils mouraient de peur. Tout d'abord je pensais qu'ils en seraient quittes pour la peur, mais en moins de quinze jours, quatorze enfants ont succombé. Alors, sans doute, si nos chers Peaux-Rouges avaient eu le pouvoir qu'ils croient bien sérieusement qu'avaient leurs ancêtres de se transformer, à leur gré, en quadrupèdes, chacun d'eux se fût empressé de prendre quatre pattes et la peau la plus estimée ou affectionnée des Montagnais. Enfin, quand il a plu au bon Dieu, la maladie a cessé, et la mort n'a plus fauché. Alors nos Indiens sont redevenus braves, et les mères n'ont pas voulu faire comme Rachel, être inconsolables : dès qu'elles ont cessé de craindre pour elles-mêmes, elles ont séché leurs larmes. Du reste, les Traiteurs libres venaient de faire leur apparition au grand Lac des Esclaves, les Indiens pouvaient-ils penser à autre chose ? Oh ! les Traiteurs libres, c'est un mot magique pour les Indiens ! Votre Grandeur le sait. Nos naïfs Montagnais avaient la simplicité de croire que l'arrivée des Traiteurs dans le Nord devait être pour tous le commencement d'une ère nouvelle, ère de prospérité et de bonheur, à vrai dire, que l'âge d'or allait commencer pour les enfants des bois. Aussi, depuis nombre d'années, toute la race Peaux-Rouges haletant d'espérance et de gourmandise attendait les Traiteurs. L'espèce soit disant charitable et si ardemment désirée des Traiteurs ou marchands libres est enfin arrivée au mois d'août de l'année 1887, et ces messieurs n'ont rien de plus pressé que de déballer et étaler sous les yeux des Indiens leurs charges d'étoffes et effets de tous genres. Mais hélas ! la compagnie de la Baie d'Hudson avait déjà reçu toutes les pelleteries ; les Indiens se trouvaient les mains vides, aussi nouveaux venus et Montagnais se sont tout bonnement regardés, ces derniers brûlant d'envie les premiers froids d'indifférence et jetant à peine de temps en temps un regard dédaigneux aux sauvages qui n'avaient rien à leur offrir.

En fin de compte, les Indiens tout simples qu'ils sont, n'ont pas

été sans comprendre que les chercheurs d'or quelle que soit la mine qu'ils exploitent veulent de l'or, ne veulent que de l'or et ne s'inquiètent nullement du bonheur même exclusivement temporel de la pauvre humanité, sous quelque climat et dans quelque état qu'on la trouve. Pour mon compte, je suis bien convaincu que ces chercheurs de fortune, dits traiteurs qui, pour la plupart n'ont de religion que celle de l'or et de leur ventre, sans être d'aucune utilité pour nos Indiens, ne peuvent que les rendre malhonnêtes et partant plus malheureux. Aussi j'approuvai hautement, lorsque mes ouailles, honteuses comme des renards qu'une poule aurait pris, ils me disaient avec dépit : *Les Bes tchoc* (les grands couteaux). L'appellation précédente est le nom sous lequel nos Indiens du Nord désignent les Américains et en général tous les étrangers, à l'exception des Français qu'ils appellent Baulay, c'est-à-dire, ceux pour lesquels la terre a été faite, et les Anglais auxquels ils donnent le nom de *Thè-Oulinè*, c'est-à-dire habitants des maisons de pierres. " Les "grands couteaux" ne valent pas la peine qu'on s'occupe d'eux, ils ne cherchent qu'à nous jouer, aussi nous leur souhaitons bon voyage et sans retour"...

Le 18 août, les Indiens se sont enfin décidés à partir pour leur chasse d'été. Pour moi, libre de ce côté, j'ai été contraint de me livrer tout entier aux travaux manuels. Notre maison était recouverte seulement de planches à déclin, l'été il y pleuvait comme dehors, et l'hiver on y gelait, il était nécessaire de la réparer ; se procurer des planches était chose difficile et il eût fallu attendre trop longtemps. Nous nous sommes arrêtés au parti d'appliquer sur la couverture en planche une bonne couche de chaux mêlée de sable ; mais nouvel embarras ! Dans ce charmant pays, quand on veut de la chaux, il faut la fabriquer soi-même. Je me suis donc mis, de concert avec le frère mon seul compagnon, à charrier quantité de pierres à chaux, de sable et de bois, et la chaux cuite, j'ai servi de manœuvre au frère devenu maçon. Nous avions à peine terminé notre ouvrage qu'une grosse pluie est venue le détruire en grande partie. Sans trop faire la grimace, nous nous sommes remis à l'œuvre avec une nouvelle ardeur et avec du temps et de la patience nous avons fini par rendre notre maison, sinon très confortable au moins habitable. La maison achevée, j'ai dû m'occuper de la cuisine et de tout le train de la maison, le frère employant tout son temps à faire la pêche. Dans les derniers jours de septembre, quelques Indiens arrivèrent du Fond du Lac *Ttra-tcherrè* ramenant une berge chargée de viande pour la compagnie. L'été, les rennes avaient été nombreux. Les Indiens en avaient fait un vrai carnage. Une grande abondance régnait au camp. C'était le temps heureux où nos bons Montagnais, au lieu de faire une cache dans le bois, la font dans leur estomac, quel plaisir ! Mes ouailles m'invitaient à profiter de la berge retournant au Fond du Lac, pour les aller voir sur leurs terres de chasse. Nous étions à la veille des glaces, les voyages

ne pouvaient manquer d'être pénibles, je ne l'ignorais pas ; mais quand il a la perspective de pouvoir faire du bien aux âmes, le missionnaire oblat peut-il hésiter ? J'embarquai donc joyeux à la garde de Dieu le 31 septembre. Je ne vous raconterais pas, Monseigneur et Révérendissime Père, toutes les péripéties de mon voyage, qui a été long, pénible et périlleux. Je vais me contenter de vous en signaler, à la course, quelques particularités.

La place où je me suis rendu, appelée *Trra-tcherrè*, n'avait jamais été visitée par aucun missionnaire, ceux d'entre eux, qui, de ce côté avaient dirigé leur course le plus loin, s'étaient arrêtés au fort de la compagnie dit *Trratzelè-Runcc*, et il y a cinq ans, j'eus l'avantage d'accompagner Votre Grandeur jusqu'à ce poste.

Les Indiens de *Trra-tcherrè* forment une réunion de rôdeurs, appartenant un peu à toutes les tribus du Vicariat Athabaska-Mackenzie, et partant ne sont pas les meilleurs. Au fond, ils ne sont pas méchants, mais ils sont ignorants et grossiers, vivant toujours loin du missionnaire. C'est le désir de les instruire un peu qui m'a fait entreprendre le voyage de Saint Joseph à *Trra-tcherrè*. Dès le lendemain du départ, la neige tombait à gros flocons : c'était l'hiver ! Depuis lors, nous n'avons plus revu la terre.

Votre Grandeur connaît très bien le pays jusqu'au poste de la compagnie improprement dit Fond du Lac, inutile d'en parler. A partir de cet endroit, le lac va en se rétrécissant : on dirait un grand fleuve s'il était moins agité. Les abords du lac sont d'un accès difficile, vu les énormes rochers qui bordent les rives s'avancant assez loin dans l'eau. De loin en loin, on aperçoit quelques îlots de roches, seules places où la barque peut s'abriter en cas de tempêtes. A part ces îlots de granit, on ne rencontre sur tout le parcours qu'une grande île parsemée de saules et de petits trembles. Chaque jour du voyage, nous avons eu neige, vent, gros froids. Les rames étaient recouvertes d'une épaisse couche de glace, qu'il fallait à tout moment briser à coup de tête de hache. Quand nous arrivâmes à *Trra-tcherrè*, la quatorzième journée de voyage, la couche de neige avait un pied et demi. Les rivières et les petits lacs formaient un pont de glace solide, sur lequel voyageurs et traîneaux pouvaient passer sans danger, le grand Lac seul était encore navigable. N'ayant qu'une tente de toile pour m'abriter, grelottant de froid (il y avait pour le moins 20 degrés centigrades), malgré mon désir d'en faire davantage, je dus me contenter d'entendre les confessions, de faire les baptêmes et de donner quelques bons avis aux brebis, hélas ! à demi galeuses, que pour un bon nombre je voyais pour la première fois. Je passai trois jours avec ces Indiens, j'ai bien employé mon temps, et j'ai espoir que ma visite n'a pas été inutile aux pauvres Indiens. Ils m'ont du moins remercié et m'ont prié de revenir les voir. Je voudrais bien me rendre à leur désir quelque dû être la peine, je n'en tiendrais pas compte, mais, c'est si loin et si difficile de

faire un tel voyage ! La veille de mon départ, il s'est donné un festin, suivi d'une danse montagnaise. Il va sans dire que j'ai dû être spectateur à l'une et *pic-assiette* à l'autre. Le festin, s'il faut l'appeler par ce nom, consistait en viande d'ours bouillie et quelques pots de farine dé mêlés dans de l'eau bouillante, ceci vous le savez, est ce qu'on appelle *rababo*. Certainement plus d'un chien de dame eût fait la grimace, s'il eût été obligé d'être de la fête. Moi, je vous l'avoue, Monseigneur et Révérendissime Père, j'ai joué des dents comme un vrai peau-rouge. La danse, c'est *quasi* un scandale d'en parler, mais voir un curé y assister ! qu'en pense Votre Grandeur ? Rien, j'en suis sûr, car elle est très innocente la danse de nos Indiens. Votre Grandeur n'a pas été sans avoir la tête rompue par les épouvantables hourras que poussent nos Montagnais, durant leur charivari, dit danse. Mais je ne sais si elle en a été témoin, c'est si *joli* que je me permets de lui dire un mot de celle dont j'ai été un spectateur forcé. Votre Grandeur a vu souvent quelques nombreuses bandes de certains canards frappant ensemble l'air de leurs ailes en faisant entendre leur *coin-coin*, c'est juste cela. Les danseurs, en effet, comme par un mouvement électrique, étendent violemment les bras en pliant légèrement les jambes : les pieds renrent à peine. Tous ensemble ils poussent des cris féroces, et ces hurlements en cœur, nos Indiens toujours *modestes*, les appellent le chant national.

Le 13 octobre, je quittai *Ta-tchecc*. Les vents nous étaient favorables. Nous voyageâmes à la voile 2 jours et une nuit et nous arrivâmes à une pointe dite Pointe de Roche, où les Montagnais devaient nous attendre ; et par mauvaise chance le bois était rare, il fallait l'aller chercher à deux milles et de cette distance, le charrier à l'épaule jusqu'au campement. Les Indiens n'étaient pas au rendez-vous ; ils n'arrivèrent que le lendemain assez tard dans la nuit. Je me mis de suite à l'œuvre, c'est-à-dire que je fis les baptêmes et entendis les confessions. Je gelais réellement. J'y ai gagné un gros rhume qui m'a jeté à terre pour plusieurs jours. Le 24, nous continuâmes notre route vers Saint-Joseph, et Dieu soit béni ! nous arrivions sans trop grande misère en face de la glace le 28 vers midi. Il nous fallut mettre à terre et rester prisonniers sur une petite île jusqu'à ce que les eaux du lac ne formassent plus qu'un pont de glace solide. A partir du 28 a commencé pour moi un nouveau genre de vie, la vie en loge avec les Indiens. Votre Grandeur sait ce qui en est de vivre parmi les sauvages, Elle connaît combien nos Montagnais sont peu soigneux, sales, écœurants, et quel beau désordre on voit dans une loge, il n'est pas besoin d'en parler. Je me contente de vous dire, Monseigneur, que dans la loge où j'ai été, durant quatre semaines, j'ai eu l'avantage de faire une rude pénitence. Nous étions douze personnes, c'est assez dire qu'on se condoyait ; mais ne parlons pas de l'intérieur de ce palais *peau-rouge* ; laissons les dames faire la cuisine et taisons-nous, ne regardons pas

non plus mon voisin du gauche, un bon vieux qui n'arrêtait pas de faire la chasse dans sa chemise, et n'oubliait pas, quand il capturait quelque gros gibier, de m'en faire admirer les proportions, puis sans sourciller, cassait d'un coup de dents les reins du *multipattes* pris en contrevention. Que je fus surchargé de perles, Votre Grandeur le devine bien. Enfin si j'ai beaucoup souffert, je crois que c'est d'assez bon cœur que j'ai dit mon *fiat*, et si pour être utile aux âmes il me fallait en supporter davantage, je ne reculerais pas.

Le 18 novembre, je chaussais la raquette et prenais ma course vers Saint-Joseph. Le temps était à souhait : froid modéré, calme plat, ciel sans nuages, vrai soleil de printemps ; mais dans le Nord plus que partout ailleurs, il est vrai de dire avec le poète qu'ici-bas :

"Jamais un jour calme et serein,
Du choc ténébreux des tempêtes a garanti le lendemain."

Nous en avons fait d'une fois de plus l'expérience. Le 19, l'ouragan était épouvantable, le vent du Nord, froid comme glace soufflait en furieux, la *poudrerie* était terrible, on ne voyait rien sur le grand lac, aussi les Indiens, tout habitués qu'ils sont à voyager par les temps les plus mauvais, s'écartèrent-ils du chemin, et quand vint la nuit, nous fûmes trop heureux de pouvoir nous réfugier sur une île de granit et de passer la nuit sans abri. Le 20, à notre réveil, nous nous trouvâmes aux trois quarts ensevelis sous la neige qui tombait encore épaisse. Nous délogeâmes au plus vite. Nous courions à toutes jambes sans trop savoir où nous allions. Après une course, à peine interrompue pour respirer, d'au moins 18 heures, nous arrivions à Saint-Joseph où je dis du fond du cœur un gros *Deo gratias!* J'ai déjà été bien long, je ne veux pourtant pas finir ma lettre sans vous dire un mot de ma misson.

Tout d'abord, je m'empresse de vous dire que, Pères et Frères, nous jouissons d'une assez bonne santé, malgré le travail qui nous écrase. Nous vivons toujours dans le même *statu quo*, c'est-à-dire pauvres comme Job et contents de notre sort. Au spirituel, les choses sans aller mal, pourraient peut-être aller mieux. Depuis le mois de juillet un nouveau ministre escorté d'un maître d'école, est venu tenter de faire ce que grâce à Dieu ses prédécesseurs n'ont pu faire, c'est-à-dire coûte que coûte faire des prosélytes. J'ai bon espoir qu'il y perdra son temps et son argent ; jusqu'ici du moins il ne réussit qu'à se faire moquer. Tout dernièrement le maître d'école, qui se faisait fort de convertir tous nos catholiques au protestantisme, s'est mis en tête de venir me faire visite. Mal lui en apprit le pauvre homme. Le mauvais temps l'a surpris au retour. Cependant je lui avais charitablement conseillé de s'en retourner avant la nuit, mais il ne l'a pas fait. Alors en s'en retournant il s'est égaré et a passé la nuit sur le lac, et s'est gelé le nez et les oreilles. Aujourd'hui, il est à peu près guéri, mais

il perdra probablement une de ses oreilles. Je doute qu'il se hasarde à me revenir...

Je l'ai dit plus haut à Votre Grandeur, nous avons actuellement une assez bonne maison. Il nous manque, hélas ! une chapelle ; le bon Dieu est trop mal logé, mais pour faire une chapelle les ressources nous manquent. Nous sommes pauvres à Saint-Joseph, si pauvre que Votre Grandeur, lors de son passage ici me disait : que nous l'étions excessivement. Mgr Faraud fait ce qu'il peut pour nous venir en aide, mais son cœur est plus large que sa bourse, il ne peut suffire à tout. Je compte que Votre Grandeur à son retour, ne nous oubliera pas ; Elle nous a déjà donné de nombreuses preuves de l'intérêt qu'Elle nous porte, nous voulons croire qu'Elle nous obligera d'ajouter à notre dette de reconnaissance. Je vais clore cette lettre un peu trop longue. En finissant, je me permets, Mgr et Révérendissime Père, de vous faire une demande pour ma mission. C'est un poêle de cuisine que je voudrais avoir. Il nous est absolument nécessaire. Faut d'en posséder, je perds un temps considérable pour faire la cuisine, et quelle cuisine ! Si Votre Grandeur ne croit pas pouvoir nous faire ce présent, et j'avoue que je ne mérite en aucune façon cette faveur, je la prierais de vouloir bien nous en faire venir un quand même, et j'en tiendrais compte sur ma liste de demandes. Je vous serais bien reconnaissant aussi, si vous pouviez me procurer une moure.

Je me recommande, Monseigneur et Révérendissime Père, à vos bonnes prières et en vous priant d'excuser mon long verbiage, Je me dis en N. S. de Votre Grandeur, le très humble et dévoué.

L. DUPIRE, Ptre, O. M. I.

LA SITUATION DU PAPE.

L'Opinion Conservatrice, de Bologne, publie sur la situation du Pape en cas de guerre un article qu'il vaut la peine de signaler :

« Il est hors de doute, y est-il dit, que si la loi des garanties apparaît rien moins qu'efficace pour assurer la liberté pleine et effective du Souverain-Pontife en temps ordinaire, il devient de la dernière évidence que, dans le cas d'une guerre où l'Italie serait entraînée, la situation des deux pouvoirs en lutte entre eux deviendrait on ne peut plus dangereuse. Pas n'est besoin de grands efforts pour comprendre qu'entre les puissances belligérantes surgiraient des défiances, des jalousies, des préoccupations très graves, alors même que les rapports de l'Italie avec la Papauté ne seraient pas ce qu'ils sont actuellement. Mais maintenant que, pour sauvegarder les droits de l'Église, le Pape est contraint de garder son attitude présente de protestation vis-à-vis du pouvoir qui commande à Rome, les périls de voir amoindri d'un

jour à l'autre ce dernier reste de liberté relative sont évidents. Ce qui augmente, au contraire, c'est la probabilité pour le Pape de voir entravée la libre communication avec les représentants des puissances qui se trouveraient en guerre avec l'Italie. Nul, certes, ne saurait soutenir que ce soit là une situation normale. Mais si la situation du Pape se présente sous un aspect aussi grave, il est très-clair, d'autre part, que celle de l'Italie est bien pire encore.

“ Peu après avoir ouvert les murs de Rome à coups de canon, l'Italie officielle sentit le besoin de rassurer l'univers chrétien par une parole sur la liberté qu'elle déclara vouloir assurer au Souverain-Pontife. Elle sentit le besoin de proclamer, entre autres, l'immunité des Palais apostoliques.

“ Or, nous le demandons, comment l'Italie sera-t-elle pour maintenir, en cas de guerre, cet engagement solennel ? Fera-t-elle monter la garde devant les palais des ambassadeurs accrédités près le Vatican et qui pourraient représenter pour elle des puissances ennemies ? Croit-elle que ces ambassadeurs ne profiteront pas de leur position pour favoriser directement ou même indirectement la cause de leurs pays respectifs ? Sera-t-elle à même de réprimer l'effervescence populaire aux jours de l'anxiété nationale ? Traitera-t-elle le Pape en ami ou en ennemi ? Il faudrait être aveugles pour ne pas comprendre qu'un gouvernement qui doit pourvoir, non seulement à la défense matérielle du pays, mais aussi, et dans un moment exceptionnel, à une question aussi grave et aussi complexe que la question romaine ne se trouverait pas vraiment sur un lit de roses.

“ Une guerre où l'Italie se verrait entraînée démontrerait en somme que la panacée d'une loi qui ne pourvoit même pas aux besoins des temps de tranquillité, devient absolument insuffisante dans les temps orageux. Or, si la guerre éclate, comme cela semble fatal, quelle sera la situation de notre pays ? Nous préférons discuter cette hypothèse au point de vue national, car pour ce qui est de l'Eglise et du Saint-Siège, nous sommes certains de l'assistance de Dieu.

“ Nous faisons donc au point de vue national l'hypothèse suivante : Ou le Pape reste à Rome, ou il part. Dans ce dernier cas, nul n'ignore que les Papes ne sauraient rester longtemps hors de Rome. Ils résidèrent, il est vrai, à Avignon, mais on sait les causes spéciales qui les y maintinrent. Ou bien, le Pape reste à Rome, et alors l'Italie est contrainte de faire la garde au Pape et de protéger tous les catholiques qui viennent à Rome sans distinction de nationalité, amis ou ennemis, si l'on ne veut pas que les catholiques du monde entier et leurs gouvernements respectifs ne viennent à toucher du doigt que la liberté, que le parti libéral a dit vouloir accorder au Pape, se manifeste illusoire, comme elle l'est de fait.

“ Par la brèche de Porta Pia, l'Italie s'est donc mise dans la

condition de ne jamais faire la guerre, sous peine de démontrer elle-même à l'univers que la situation créée au Souverain-Pontife n'est pas celle qui convient au Chef de la grande famille chrétienne. Il est partant manifeste que le *non possumus* des libéraux italiens va se trouver en conflit avec la logique des faits qui est la plus persuasive et la plus inexorable."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Dans la soirée du Vendredi-Saint, vers 7 heures, le cardinal Thomas Martinelli a rendu son âme à Dieu.

Né à Lucques, le 3 février 1837, Thomas-Marie Martinelli est entré à l'âge de 16 ans dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, où bientôt il s'est fait remarquer par sa piété et sa science. Pie IX le nomma sous-doyen du collège théologique et théologien du concile du Vatican. En même temps, le pieux professeur occupait l'humble charge de prêtre sacristain dans l'église de Saint-Augustin, où se trouve l'image miraculeuse de la Vierge tant vénérée par le peuple romain. Le Pape savait que, le sanctuaire fermé, ce petit moine passait des heures en oraison, à genoux devant la Madone ; qu'il prenait un soin tout particulier de son autel, qu'il avait consacré sa vie à ce culte si romain.

Un matin de décembre 1873, le Père Martinelli était dans la sacristie, préparant des cierges pour la Madone. Le cardinal Bilio vint à lui :

— Mon Père, j'ai ordre de vous annoncer, de la part du Pape, qu'il va vous créer cardinal.

Le Père Martinelli devint pâle et faillit tomber à la renverse.

— Eminence, je ne puis... je suis indigne, c'est impossible !

— Sa Sainteté le veut.

Il se mit à foudre en larmes, il alla se jeter aux pieds de la Madone ; mais il se releva cardinal.

Au conclave, le cardinal Martinelli avait été désigné par quelques-uns comme futur pape, et en effet il avait obtenu quelques voix dans les deux premiers scrutins.

Léon XIII l'avait fait préfet de la Congrégation de l'Index et évêque de Sabine.

Par suite de la mort des Eminents cardinaux Czacki et Martinelli, le nombre des cardinaux se trouve être en ce moment de soixante-un, il reste, par conséquent, neuf chapeaux vacants pour que le Sacré-Collège soit au complet.

La *Hierarchie catholique*, ou annuaire pontifical, vient de paraître pour l'année courante. On y constate que les heureux progrès de la hiérarchie catholique sous le pontificat de Léon XIII ont permis à Sa Sainteté d'ériger 123 nouveaux titres, savoir : un

siège patriarcal (aux Indes), 19 archevêchés, 57 évêchés, une délégation apostolique, 34 vicariats et 11 préfectures apostoliques. Le total des titres actuellement conférés est de 1.252, répartis comme il suit : Sacré-Collège, 61 ; patriarches des deux rites, 10 ; archevêques et évêques résidents de rite latin, 782 ; archevêques et évêques de rite oriental, 56 ; archevêques et évêques titulaires, 318 ; archevêques et évêques n'ayant plus de titre, 20 ; prélats d'aucun diocèse, 5.

Le 22 novembre 1887, le gouvernement italien, par l'organe de M. Zanardelli, le garde-des-sceaux, a présenté à la Chambre le texte d'un nouveau Code pénal sous ce titre : *Progetto del Codice penale per il Regno d'Italia*. La commission l'a approuvé. Bientôt la Chambre va le discuter en séance plénière, et c'est avec une légitime impatience que les Italiens et les catholiques attendent l'issue du débat.

Ce Code pénal, dit le *Moniteur de Rome*, est un chef-d'œuvre de persécution. Avec l'article 101, le gouvernement italien peut étouffer toutes les manifestations qui, de près ou de loin, ont un rapport quelconque avec la cause du Pape. Avec les articles 173, 174, 175, 176, toute l'Eglise, toute la hiérarchie ecclésiastique et le clergé tomberont, si jamais la loi est appliquée, dans une servitude politique et morale sans nom et sans égale dans l'histoire. Certes, la Papauté et le catholicisme ont subi des épreuves plus dures, traversé des luttes plus glorieuses, mais jamais, dans l'histoire du Saint-Siège et des rapports entre l'Eglise et l'Etat, tyrannie pareille n'aura passé sur le clergé. Ce n'est pas la violence sanglante des premiers temps, ce n'est pas non plus la guillotine de 1793, ni même le *Kulturkampf* de 1874 et 1875 : non, le gouvernement italien a inventé un type nouveau de tyrannie. C'est la guerre à petit bruit, la guerre de tous les instants pour en finir avec la cause du Pape, asservir l'Eglise en Italie et tuer le sentiment catholique.

La Chambre en France, contrairement à toutes les traditions, a siégé le Vendredi-Saint pour voter le budget qui lui était revenu du Sénat avec quelques modifications. Nous n'avons à parler ici que de celles qui concernent le budget des cultes. La Chambre a repoussé par 293 voix contre 250 le crédit pour le traitement des aumôniers des prisons que le Sénat avait rétabli après que la Chambre l'eut considérablement diminué. De même du traitement de l'aumônier de l'Institution des sourds-muets.

Elle a repoussé par 256 voix contre 252, le relèvement sur le chiffre des pensions ecclésiastiques, ainsi que le relèvement de crédit inscrit par le Sénat sur le traitement des archevêques et évêques. On sait que la Chambre avait diminué ce crédit dans le but d'intimer au gouvernement la suppression des sièges archiépiscopaux et épiscopaux postérieurs au Concordat. La

Chambre a donc manifesté de nouveau sa volonté de voir accomplir cette suppression.

La Chambre a aussi repoussé le crédit bien faible qui était encore attribué aux bourses en faveur de nos séminaristes ; mais elle a rétabli les crédits pour les séminaires et les facultés des protestants.

Chose étrange, les républicains professent que les majorités seules ont des droits, et ils traitent en parias trente millions de catholiques français. L'argent du budget est fourni par les catholiques pour les trois quarts, au moins ; ils refusent aux catholiques ce qu'ils accordent aux minorités protestantes et juives.

Le bureau des théâtres a aussi bénéficié de la faveur de MM. les députés.

La fin de cette séance du Vendredi-Saint a été marquée par la chute inopinée du ministère.

Monsieur Floquet, président du Conseil des ministres, a lu, mardi, aux Chambres son programme de gouvernement. Le point important de ce programme est celui qui annonce " un projet de loi sur les associations, préliminaire indispensable du règlement définitif des rapports entre les Eglises et l'Etat. Ainsi se poursuivra, ajoute M. Floquet, l'œuvre de sécularisation inaugurée par la Révolution française et reprise par la troisième République."

En d'autres termes : Nous allons nous occuper tout d'abord de tresser les liens qui serviront à ligotter l'Eglise de France, pour l'empêcher de se défendre contre nos coups et de leur survivre.

Telles sont les intentions officiellement exprimées. Mais le temps manquera probablement pour les mettre à exécution : déjà des deux côtés du Parlement, à la Chambre comme au Sénat, le nouveau ministère a dû subir des motions de méfiance, sinon d'hostilité.

SŒUR BÉATRIX.

(LÉGENDE)

Il y avait au douzième siècle, dans un monastère d'Allemagne, une fille nommée Béatrix. Elle y était venue petite enfant. Avec une âme pleine de candeur et de pureté, ses jeunes années s'écoulaient là si heureuses et si douces, qu'elle n'aurait su imaginer un sort meilleur. Le jour où elle prononça ses vœux, fut pour elle un jour de bonheur. Nulle parure ne lui eût semblé si chère que son habit de religieuse. Dans son ardente piété pour la Vierge Marie, elle avait voulu se consacrer spécialement à son service. Elle était par ses vertus l'honneur et la bénédiction de son couvent.

A dix-huit ans, sœur Béatrix joignait à la droiture d'un cœur innocent une conscience exempte de tout nuage, un esprit assis

dans la sérénité. Elle vivait de la vie des âmes saintes, ne songeant qu'à marcher sur les pas du modèle des vierges, et à suivre, sans jamais s'en distraire, les voies bénies du salut. Elle trouvait un très grand charme à la prière, qui ménage aux pauvres exilés d'ici-bas de si ravissantes communications avec les hôtes du ciel ; elle courait pleine d'allégresse aux saints offices où Dieu, dans ses splendeurs et dans sa bonté, est présent à l'âme fidèle. Elle écoutait avidement les pieuses lectures, aliment intellectuel qui relève et soutient nos forces dans le pèlerinage de la vie. Elle mettait ses plus vives joies à parer, dans sa chapelle, l'autel gracieux de la Reine des anges, à broder les fraîches étoffes qui ornaient son image révérencée, à renouveler tous les jours devant elle les fleurs qui lui plaisent, à lui tresser des couronnes et des guirlandes ; à imiter dans la saison d'hiver les bouquets et les roses que la nature ne donne plus, et que la jeune sœur savait merveilleusement reproduire au moyen de légers tissus. Tout le monastère admirait Béatrix ; et les sœurs, en la voyant si heureuse, disaient que certainement la sainte Vierge aimait cette jeune fille. On la nomma sacristine, et on combla sa candide ambition en confiant à sa garde les clefs des armoires et des coffres où se conservaient les ornements, les pierres, les bijoux et les parures consacrés à Notre-Dame.

La vie de sœur Béatrix coulait ainsi doucement devant Dieu, toujours remplie par les heureuses fonctions qui lui convenaient si bien et qu'elle remplissait avec une merveilleuse exactitude. Hélas ! l'amour du monde entra un jour dans son cœur ; le démon, ce premier tentateur de la femme, se glissa dans son âme. Il lui dépeignit le monde, qu'elle ne soupçonnait pas, et qu'il pouvait ainsi revêtir à son gré des couleurs les plus séduisantes.

“On vous assure que le monde est mauvais, disait-il avec l'accent perfide d'un intérêt bienveillant ; on vous le fait tel pour vous maintenir dans l'amour de vos chaînes ; car vous êtes enchaînée.”

Il employa toutes les ressources à ébranler une foi simple et droite. Il ne négligea ni les mensonges fardés, ni les exagérations, ni les impiétés détournées, ni les dissimulations grossières, usant de tout avec ruse ; et il porta un grand trouble dans le cœur de Béatrix. Oh ! malheur à celle qui laisse entrer d'un pas dans son cœur les premières insinuations de l'ennemi ! Malheur à l'âme qui cesse un instant de veiller, qui ne sait pas éviter la lutte et connaître le néant de ses propres forces ! Béatrix, qui priait si bien, ne pria plus qu'avec peine. Sa sérénité habituelle avait fait place à quelque chose de vague, de triste et d'inquiet, qui s'était emparé d'elle et grandissait d'heure en heure. Elle rêvait une liberté vaine, et se trouvait chargée, en effet, de ces liens qui venaient de prendre consistance dans son imagination. Elle gémissait et souffrait.

Si c'étaient là les avant-coureurs des plaisirs que vous promet-

tait l'abandon de Dieu, quel était donc votre espoir, pauvre insensé ?

Elle résolut de quitter ce monastère qui avait abrité ses premières années.

Sa conscience réclama bien un peu, mais les conseils de l'esprit du mal devaient finir par l'emporter ; elle résolut de s'enfuir pendant la nuit.

Mais avant de sortir du monastère, pendant que toutes les bonnes sœurs étaient retirées dans leurs petites cellules, Béatrix voulut prier encore une fois devant l'image de la sainte Vierge, que, dans le désordre de ses esprits abusés, elle n'avait pas cessé d'aimer tendrement. Elle entra dans la chapelle.

Pendant tant de belles années, cette chapelle avait été son paradis ; elle allait la fuir. Elle s'approcha de l'autel, se mit à genoux devant la pieuse image et pleura, n'osant presque plus la regarder.

“ O Vierge très sainte, dit-elle enfin, et son cœur était bouleversé, ô Vierge très bonne, ma mère chérie, mon appui jusqu'à ce jour, je vais donc me séparer de vous ! Pourtant je vous étais fidèle, et je croyais que je le serais toujours ; pourtant je vous aime, mère compatissante. Mais, vous le voyez, je me sens entraînée, et déjà je ne suis plus digne de vous servir. . Prenez-moi en pitié.”

Ayant achevé cette vague prière, elle se leva brusquement, comme si elle eut craint d'être retenue ; et, les yeux baissés, elle déposa en tremblant ses clefs aux pieds de l'image.

“ Voilà les clefs qu'on m'avait confiées, ajouta-t-elle tout bas, et que je n'ose remettre, ô Vierge sainte, qu'à vous seule...”

En ce moment, une petite fleur tomba de la main de Notre-Dame ; elle la recueillit avidement, résolue de ne s'en séparer jamais ; et quoique en même temps elle sentit qu'elle se perdrait, elle sortit.

Béatrix, seule au milieu de ce qu'on appelle le monde, n'avait plus pour compagnie que l'opprobre, le remords et le dénûment. Les chemins qui s'ouvraient devant ses pas, n'étaient semés que de vice et de honte. Elle y était entrée ; elle y marcha.

Quinze années d'une vie déplorable flétrirent et souillèrent tristement cette âme malheureuse.

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

1r Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

C. O'Connor.—J. Lafrenière ép. Jordan.—P. Bourman.—H Powell.—
F X. Racicot.—L. Deschâlnes.—C. Messier, ép. Mallet.—M. L. Vavois.—
D. Dece'le, ép. J. B. Savariat.—A. Montruel, ve Larose.—E. Gey, vo
de Salaberry.—St. Furton.—A. Trépanier.—Fr. St. Pierre.—A. Pichette,
ép. Casavant.—G Bennett.—M. Aumont, ép. Boileau.—A. Genéreux, ép.
A. Bruneau.—J. B. Villeneuve.—J. Aubuchon, ve Hénauld.—C. Martin.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR

HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trenté églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AGSSI DOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET PENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuires, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIÉTAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

DEMANDE D'EMPLOI.

meilleures références garanties.

Une jeune fille demande de la
couture à l'année dans les maisons
privées ou chez les modistes. Les

S'ADRESSER : 271, SAINT-PAUL, Montréal.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

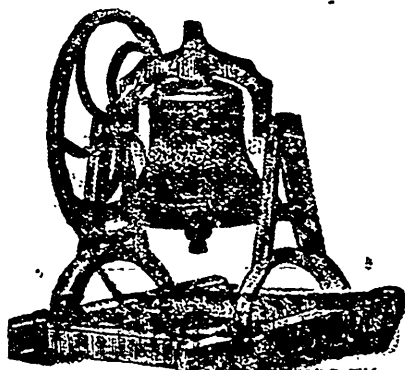
FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne guérie d'une surdité constante de 23 ans par l'emploi d'un remède très simple. On enverra la description gratis en français à quiconque en témoignera le désir.

S'adresser à **NICHOLSON, 177, MacDougal Street, New York.**



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des Eglises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du Canada, la Bière et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Lagacheffière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le douzième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 16 MAI 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....de	2,900	2,000
10 Terrains à Montréal.....de	300	3,000
15 Ameublements.....de	200	3,000
20 do.....de	100	2,000
100 Montres d'or.....de	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....de	20	20,000
1,000 do do.....de	10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$1,000	\$1,000
100 Chaines d'or.....de	40	4,000
1000 Services de toilette.....de	5	5,000

1101 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILITÉS

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres accomplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal